



MINISTÈRE DE LA  
DECENTRALISATION ET DE  
LA GOUVERNANCE  
LOCALE  
REPUBLIQUE DU BENIN

COMMUNE DE GRAND-POPO  
Arrivée le 13/01/2022  
Enregistré S/N° 064

Tél : 00229 22.41.13.64  
Fax : 00229 22.41.13.64  
BP : 41 Lokossa

E-mail : prefecture.lokossa@gmail.com

PREFECTURE DE LOKOSSA

LE PREFET

N°9/ 0036/PDM/SG/STCCD

Lokossa, le 12 janvier 2022

**Objet** : Confirmation des observations faites sur le budget  
primitif gestion 2022 de la commune de Grand-Popo.

**Référence** : BE n° 94/1321/C-GP/SG/SA du 20/12/2021

Monsieur le Maire,

J'ai l'honneur de vous confirmer les observations de forme et de fond faites, au cours de la séance qui a eu lieu à la préfecture de Lokossa le 11 janvier 2022, sur le budget primitif, gestion 2022 adopté par le conseil communal de Grand-Popo au cours de sa quatrième session ordinaire de l'année 2021 et transmis par le bordereau d'envoi sus-référencé.

#### 1) – Au niveau de la délibération

Au niveau des visas, respecter la hiérarchie des normes. Mettre les correspondances ensembles et après l'arrêté.

#### 2°) – Au niveau de la lettre de présentation

- **Page 1** : supprimer de la page le titre " Note de présentation du budget" écrire en gras, étant donné que l'objet a repris le même titre ; ✓
- Mentionner l'adresse du destinataire au bas de la première page et dans l'angle gauche ; ✓
- deuxième paragraphe, préciser l'année du quatrième recensement général de la population et de l'habitation et mettre à la fin de la phrase " avec une population de 57 636 habitants dont .... Femmes" ;

**Monsieur le Maire de la  
Commune de Grand-Popo  
Grand-Popo**

- **Page 4** : préciser au niveau du tableau n° 3, les années de transfert des fonds d'appui au développement des communes (FADeC) ;
- **Page 5** : faire une analyse sur le point d'exécution au 30 novembre 2021 du collectif budgétaire gestion 2021 en faisant ressortir les raisons qui sous-tendent le faible taux de consommation des ressources en fonctionnement et ce qui explique l'égalité parfaite entre le taux de recouvrement et le taux de paiement en investissement ;
- **Page 7** : revoir le commentaire fait sur le tableau n° 4, à l'analyse du tableau sur les cinq dernières années, on note une régression des recettes propres de la commune. Dire qu'un mouvement en dents de scie s'observe dans les réalisations ne s'explique pas ;
- **Page 8** : il s'agit de la présentation du budget primitif gestion 2022 et non celui de 2021. ✓

### 3°) – Au niveau du budget

- **Page 18** : au sous compte 6241, le montant prévisionnel inscrit sur cette ligne n'est pas conforme au montant prévisionnel inscrit au développement en annexe ;

### 4°) – Au niveau de l'annexe n° 1

- **Page 6** : au sous compte 6041, dans la fonction publique tous les agents ont droit à une dotation en carburant pour leur déplacement de la maison au service. Il faut alors prévoir du carburant pour tous les agents émargeant au budget de la mairie de Comé. Prévoir également de carburant aux élus qui ont de responsabilité ;
- **Page 7** : au sous compte 6051, séparer la prévision faite pour l'année 2022 et la prévision faite pour le paiement des dettes envers la SONEB ;
- **Page 10** : au sous compte 6351, la cotisation au titre de l'année 2022 pour la Communauté de Communes des Lagunes Côtières (CCLC) dont la commune de Grand-Popo est membre et abrite le siège est de sept millions (7 000 000) de

franc CFA et non trois millions cinq cent mille (3 500 000) francs CFA prévus dans le budget. De la même manière, la cotisation de Gi-Mono au titre de l'année 2022 est de trois (3 000 000) millions et non un million cinq cent mille (1 500 000) francs CFA

- **Page 11** : pour le bon fonctionnement du conseil communal, il serait nécessaire de faire une prévision pour le fonctionnement des commissions permanentes du conseil ;
- **Page 14** : Sous comptes 6611 et 6641 : Les salaires sont des dépenses obligatoires. Pour leurs prévisions, tenir compte des grades des agents au 31 décembre 2021, des avancements automatiques à constater au cours de l'année 2022 et des mesures annoncées par le gouvernement. Ainsi pourront être évitées les accumulations de dettes se rapportant aux salaires et aux charges sociales ;
- Le plan prévisionnel de trésorerie de gestion 2022, doit être co-signé par le Maire et trésorier communal ;
- Enfin, faire en liaison avec le responsable du centre de promotion social, des prévisions pour la santé de la reproduction des adolescents et des jeunes ; faire également de prévisions budgétaires pour la protection civile, la construction d'un abattoir et la réalisation des bouches d'incendie en commun accord avec la compagnie départementale du groupement des sapeurs-pompiers du Mono et du Couffo.

Compte tenu de tout ce qui précède; je vous demande de bien vouloir, pour l'équilibre du budget, soumettre au vote du conseil communal le budget primitif, gestion 2022 revu et corrigé sur la base des observations ci-dessus avant de le soumettre à nouveau à l'approbation.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments distingués.



Dédègnon Bienvenu MILOHIN